



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## matériel électrique et électronique

Question au Gouvernement n° 2064

### Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Muguette Jacquaint.

Mme Muguette Jacquaint. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre et concerne l'entreprise ABB-Alstom, dont la stratégie ressemble à celle de son jumeau: le groupe Unilever.

Depuis plusieurs mois, la mobilisation des salariés, toutes catégories confondues, des habitants et des élus - quatre parlementaires ont déjà interrogé le Gouvernement au cours de diverses séances de questions - démontre les inquiétudes ou l'opposition que suscite l'annonce de suppression de postes par la direction d'ABB-Alstom.

En France, ce sont environ 1 500 suppressions de postes qui ont été annoncées, dont 300 à La Courneuve, 850 à Belfort pour la partie énergie et 300 à Lys-lez-Lannoy.

Hier, un document a été remis aux représentants du personnel, qui confirme ces chiffres. Or cette société fait d'énormes profits. Elle a bâti son empire sur des commandes publiques dans le domaine de l'énergie et celui des transports. De plus, aujourd'hui, les perspectives industrielles liées à la croissance mondiale sont importantes. De fait, c'est le choix de la financiarisation extrême qui étaye ces licenciements.

Selon la presse spécialisée, l'objectif du groupe est de doubler à moyen terme la rentabilité financière. C'est un non-sens économique et humain, et c'est dangereux pour l'emploi et la filière énergétique.

Face à cette décision arbitraire, ont eu lieu, dans la dernière période, une manifestation à Bruxelles de tous les syndicats européens et un rassemblement pluriel dans ma propre ville.

En parallèle, les élus des différents sites concernés demandent toujours l'organisation d'une table ronde avec l'ensemble des acteurs: organisations syndicales, direction, élus, Gouvernement. Cette proposition rencontre une forte approbation chez les salariés et les habitants.

La situation devient grave et il est urgent d'y répondre.

Monsieur le Premier ministre, quelles dispositions comptez-vous prendre pour l'organisation de cette table ronde, qui permettrait de dégager des orientations en faveur du développement industriel et de l'abandon du plan de licenciement de la direction ABB-Alstom, et ainsi de donner suite à l'embellie pour l'emploi dont il a été fait mention tout à l'heure. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Madame la députée, votre question est importante et grave. J'ai déjà eu l'occasion, en ce qui concerne la situation de Belfort, de répondre à des questions du même type posées par Mme Marin-Moskovitz et par M. Forni.

Nous sommes, mes collègues Martine Aubry et Jean-Pierre Chevènement ainsi que moi-même, extrêmement préoccupés par les décisions annoncées par le groupe ABB-Alstom sur les différents sites. En effet, un certain nombre de suppressions d'emplois est programmé par ce groupe à Belfort, à Lys-lez-Lannoy et à La Courneuve. Nous suivons cela avec beaucoup d'attention.

Nous nous plaçons du côté des salariés, c'est-à-dire que nous refusons a priori les perspectives qui nous sont présentées comme logiques par le groupe ABB-Alstom et qui ne peuvent pas être acceptées comme telles par le Gouvernement, cela est clair. Nous étudions donc, avec les salariés, toutes les solutions alternatives qui permettraient de maintenir les technologies sur les sites et de sauvegarder l'intérêt de l'organisation, en France,

de ce groupe.

Dans ce cadre, j'ai personnellement participé depuis plusieurs semaines au processus de dialogue que j'ai initié avec les représentants des salariés. Je les ai reçus plusieurs fois et j'ai demandé à mes services d'analyser en détail les conditions industrielles d'évolution de chacun des sites afin d'essayer d'y garantir au maximum l'emploi, la diversification et le choix éventuel de nouveaux produits comme, d'ailleurs, le renforcement des produits et des services existants dans le groupe.

Une réunion a lieu cet après-midi à Lille avec les salariés et les élus de Lys-lez-Lannoy, pour étudier un projet concret d'alternative qui sera soumis au groupe Alstom.

Je suis comme vous persuadé, madame la députée, que c'est à partir d'une vision industrielle et à partir d'autres perspectives que celles offertes par le groupe ABB-Alstom que pourront être dégagées à Lys-lez-Lannoy, à Belfort et à La Courneuve les solutions permettant de préserver le maximum d'emplois.

Nous poursuivrons, avec mes collègues du Gouvernement, ces efforts aux côtés des salariés et des élus, en privilégiant les modalités de concertation les plus efficaces.

Je ne manquerai pas de mettre la direction d'ABB-Alstom devant ses responsabilités. Dans l'immédiat, j'accepte tout à fait que mon cabinet tente d'organiser une réunion,...

M. Maxime Gremetz. Très bien !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. ... une de plus - de nombreuses ont déjà eu lieu - à Bercy afin d'en discuter avec l'ensemble des parties prenantes. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Muguette Jacquaint](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (3<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2064

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mai 2000, page 3676

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 mai 2000